



agenda
Marignier

Agir pour demain

Diagnostic Marignier

Quelle est la qualité de notre cadre de vie?



Juillet 2010



Quels enjeux pour l'Agenda 21 ?

Marignier = 6 200 habitants
= 2ème pôle urbain de la communauté de communes

Marignier est attendu pour conforter son caractère urbain



- ▶ Préserver et améliorer le cadre de vie de Marignier
- ▶ Préserver son identité

DIAGNOSTIC PARTAGE

- Pré-diagnostic réalisé avec les acteurs locaux
- Validation du pré-diagnostic par le comité de pilotage
- Ajustement du diagnostic en atelier de concertation
- Validation du diagnostic par le comité de pilotage

Janvier
Septembre
2010

PLAN D'ACTION

- Plan d'action réalisé avec les acteurs locaux
- Validation du plan d'action par le comité de pilotage
- Ajustement du plan d'action en atelier de concertation
- Validation du plan d'action par le comité de pilotage

Octobre
Novembre
2010

EVALUATION

- Analyse des indicateurs d'évaluation des actions
- Réajustement des actions avec les acteurs locaux
- Validation des évaluations par le comité de pilotage

Octobre
Décembre
2011

**REALISATION DES ACTIONS
AGENDA 21**

Novembre
2010
Octobre
2011

5 thèmes
recommandés
par l'Etat



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS



EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS



COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE
ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS



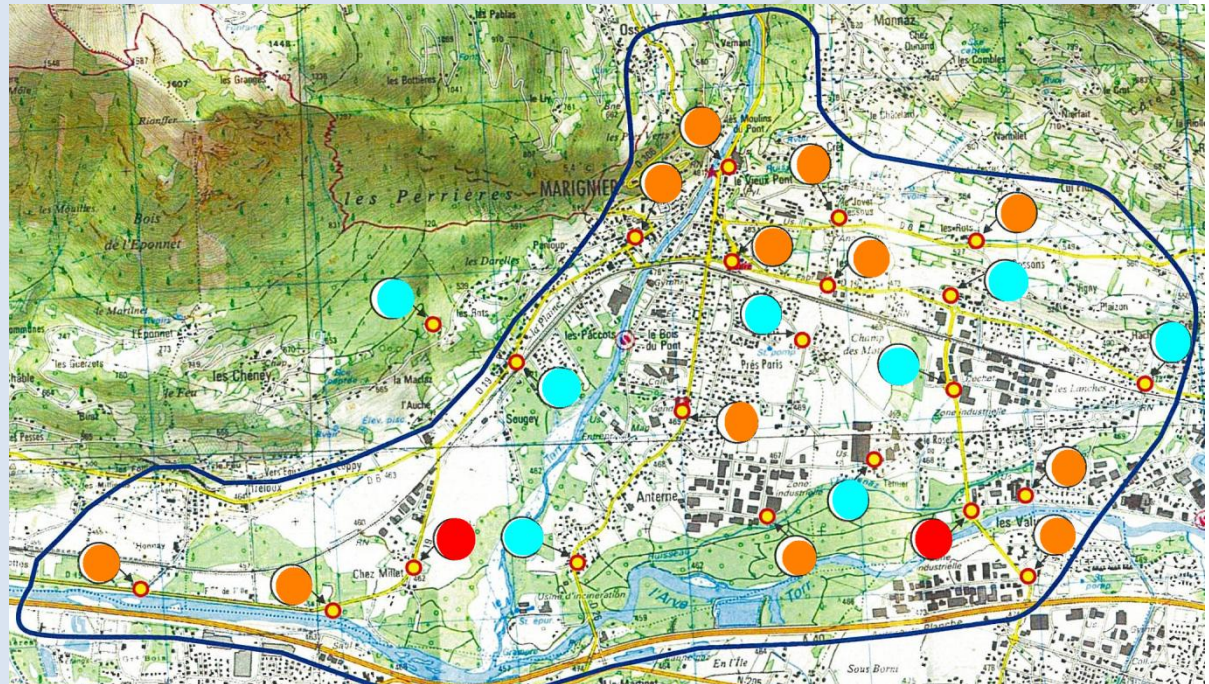
DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Qualité de l'air de la vallée de l'Arve

- Pas de station de mesure entre Annemasse et Chamonix
- Vallée de montagne, industrielle et densément peuplée, présence de l'usine de traitement des ordures ménagères sur le secteur d'Anterne = Situation à risque
- Mesure en 2007 sur Marignier: les seuils limites de qualité sont atteints par endroits



- Pollution faible ($< 20 \mu\text{g}$ de NO_2/m^3)
- Pollution renforcée (entre 20 et $46 \mu\text{g}$ de NO_2/m^3)
- Pollution frôlant les seuils admis ($> 46 \mu\text{g}$ de NO_2/m^3)



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Qualité de l'air de la vallée de l'Arve

Objectif

→ Pouvoir contrôler la qualité de l'air dans la vallée de l'Arve, et plus particulièrement sur notre territoire

→ Augmenter la vigilance sur les émissions

zones industrielles
trafic routier
chauffage des bâtiments



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Transports

¼ des émissions de Gaz à effet de serre

Seul secteur avec le bâtiment à continuer d'augmenter ses émissions

Vallée de l'Arve

Croissance démographique rapide / desserte routière encore largement majoritaire, offre de mobilités alternatives peu développée.

Marignier

▪ Saturation des routes aux entrées et sorties de ville aux heures de pointes

11 600 véhicules/jours sur l'Avenue de la plaine, 7200 véhicules /jours sur l'avenue d'Anterne

→ Pollution

→ Insécurité (collège, écoles, passages à niveau)

→ Temps de transports allongés

Le projet de contournement de Marignier doit permettre de sortir du centre ville le trafic de transit

▪ **Bus départementaux** entre Annemasse et Cluses 2 fois par jour aux horaires scolaires = n'offre pas d'alternative concurrentielle au véhicule personnel



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Transports (suite)

▪ **Etude en cours pour un service en commun de proximité menée par la CCFG** (desserte des quartiers et des pôles générateurs de déplacements, demande de périmètre de transport urbain)

▪ **Trains: la fréquence de desserte de la gare de Marignier s'est nettement développée**

→ 15 passages / jours vers Cluses

→ 13 passages / jours vers Bonneville

La fréquence des trains dans la vallée de l'Arve est amenée à se développer pour s'accorder avec le projet franco-suisse CEVA qui reliera Genève à Annemasse.

▪ **Un fort potentiel d'intermodalité autour de la gare de Marignier**



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Transports (suite)

▪ Pistes cyclables

Tronçon réalisés: Chez Millet / Bonneville et Clos Cheneval / Thyez le long de la voie ferrée.

Tronçon programmé sur Avenue d'Anterne – Zone de Chez Millet (CG 74)

▪ Projets de maillage de pistes cyclables du secteur sud

Ce projet permettrait de desservir en pistes cyclables le collège, l'école Gripari, le stade, le supermarché, la rue du coin et l'avenue du stade.

▪ Projet de densification du cœur de ville = opportunité de développer les voies vertes reliées à la gare

▪ Pédibus

2 lignes en place depuis 2009 aux écoles du centre et de Gripari

1 pédibus géant en Avril = plus de 50 participants

2 nouvelles lignes à la rentrée 2010



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Transports (suite)

Objectifs

- Vider le centre ville du trafic de transit et industriel (avec l'aide du conseil général)
- Favoriser les déplacements piétons dans le centre ville
- Coupler l'urbanisation et les transports en mobilité douce (développement de l'urbanisation autour de la gare, développement des pistes cyclables et piétonnes)
- Sensibiliser les jeunes aux transports alternatifs



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Consommations énergétiques communales

Chauffage des bâtiments

▪ Un parc immobilier communal énergivore

Plusieurs bâtiments sont mal isolés, en mauvais état, dispendieux en frais de chauffage

La plupart des bâtiments municipaux sont chauffés aux énergies fossiles (fioul et gaz)

Ex: l'école du centre et la mairie consomment plus de 7 000 L de fioul/mois en hiver

Aucun bâtiment municipal n'utilise d'énergie renouvelable ni n'achète d'énergie verte

▪ Un potentiel d'économie d'énergie par des changements d'usages

▪ Un potentiel de rationalisation des consommations énergétiques du quartier centre

Le projet de densification urbaine du centre ville offre l'opportunité d'aborder l'excellence énergétique pour les nouveaux bâtiments: opportunité de faire du centre ville un écoquartier

▪ Nouvelle réglementation thermique

La nouvelle réglementation thermique (RT 2012) impose aux nouveaux bâtiments publics et tertiaires l'équivalent du label « bâtiment basse consommation » à partir de Juillet 2011, soit une consommation limitée à 50 kWh/m²/an. Cette réglementation s'imposera à tous les nouveaux bâtiments en janvier 2013.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

Consommations énergétiques communales

Eclairage public

▪ Rationalisation des consommations du réseau d'éclairage public

Etude de mise aux normes et d'économie d'énergie réalisée sur l'ensemble de l'éclairage public communal
Recommandations pour économiser jusqu'à 46% des consommations d'électricité, avec un retour sur investissement de 5 à 10 ans. Les travaux de remplacement ont déjà commencé.

▪ Illuminations de Noël durables

Depuis 2009, diminution du nombre d'illuminations de Noël et utilisation de lampes LED, permettant de réduire de près de 90% les consommations énergétiques de ces décorations.

Eclairage des bâtiments municipaux

▪ Les ampoules classiques sont remplacées par des LED dans quelques bâtiments, cette démarche peut-être généralisée à l'ensemble des bâtiments communaux

Objectifs

- obtenir une connaissance juste des consommations énergétiques communales
- rationaliser les consommations des bâtiments municipaux (isolations et usages)
- Augmenter le ratio d'énergies renouvelables
- Inclure la notion énergétique dans tous les projets d'aménagement urbain



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Un environnement favorable à haute valeur écologique, atout de la qualité de vie sur Marignier



→ Environnement favorable: **Atout de la qualité de vie sur Marignier**
→ Demain, qualité de vie = **1^{er} critère de choix dans l'installation des populations et des activités**

Constat



50 ans de développement démographique et industriel important
→ **lourdes menaces sur la qualité de cet Environnement**

- Risque d'urbanisation continue sur la vallée de l'Arve
- Qualité de l'eau affectée par le développement industriel

→ Impacts pris en compte dans les politiques territoriales (SCOT, contrats de rivière,...)

→ Dégradation d'un Environnement = résultat d'interactions complexes = retour à un niveau de qualité lent et complexe



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Le môle: des enjeux multiples à concilier



- Omniprésent dans le paysage, élément identitaire de Marignier, patrimoine intercommunal
- Grande richesse de biodiversité (classé Zone d'Intérêt écologique faunistique et floristique)
- Espace de loisir et de détente très accessible
- Fréquentation intensive qui pèse sur le milieu (cueillette des jonquilles, multiplication des « raccourcis », circulation motorisée, fractionnement des habitats écologiques)
- Réseau de sentiers manquant d'entretien et de valorisation
- La forêt progresse et envahi l'alpage
- Un réseau d'acteurs commence à se dessiner pour protéger et valoriser ce massif (association de protection du Môle, randonneurs, association de chasse...)



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Le môle: des enjeux multiples à concilier



Objectifs

- Protéger le massif des excès de la fréquentation sans en limiter l'accès
- Etablir un réseau de sentiers fiable et attractif, pour canaliser la fréquentation
- Veiller au maintien des limites forêt/alpages
- Mettre en synergie les différents acteurs intéressés par le massif

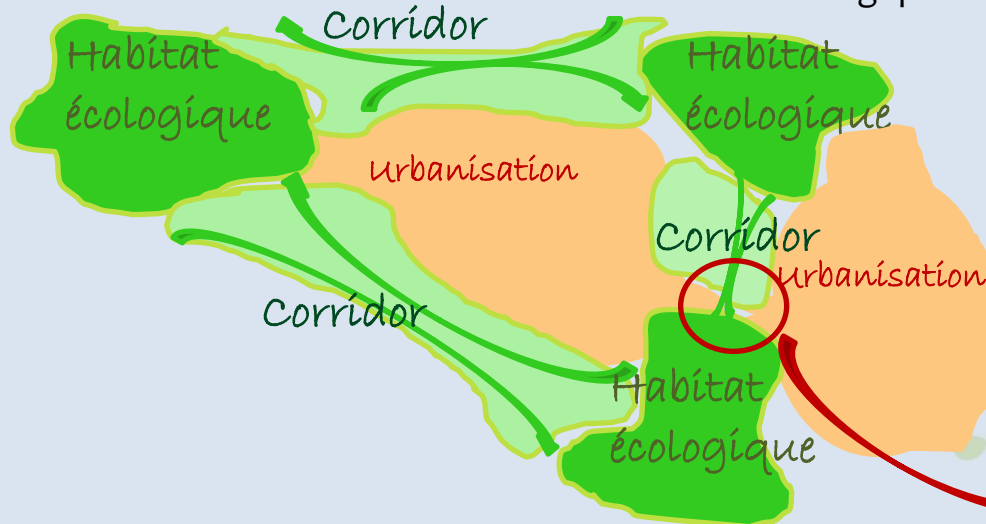


PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Les corridors écologiques

- Disparition et fragmentation des espaces naturels = 1^{ère} cause mondiale de perte de biodiversité
- Changement des modes de gestion écologiques

Gestion de site isolé → Préservation de corridors écologiques



*Importance de la nature ordinaire
pour le maintien des corridors*

- Aménagement pour prévenir les points de conflit routes/faune
- Gestion écologique des espaces agricoles
- Maintien des espaces boisés
- Gestion écologique des espaces verts urbains

Zone de conflit

- ✓ Risque de conurbation
- ✓ Rupture du corridor écologique



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Les corridors écologiques (suite)

Gestion écologique des espaces verts municipaux

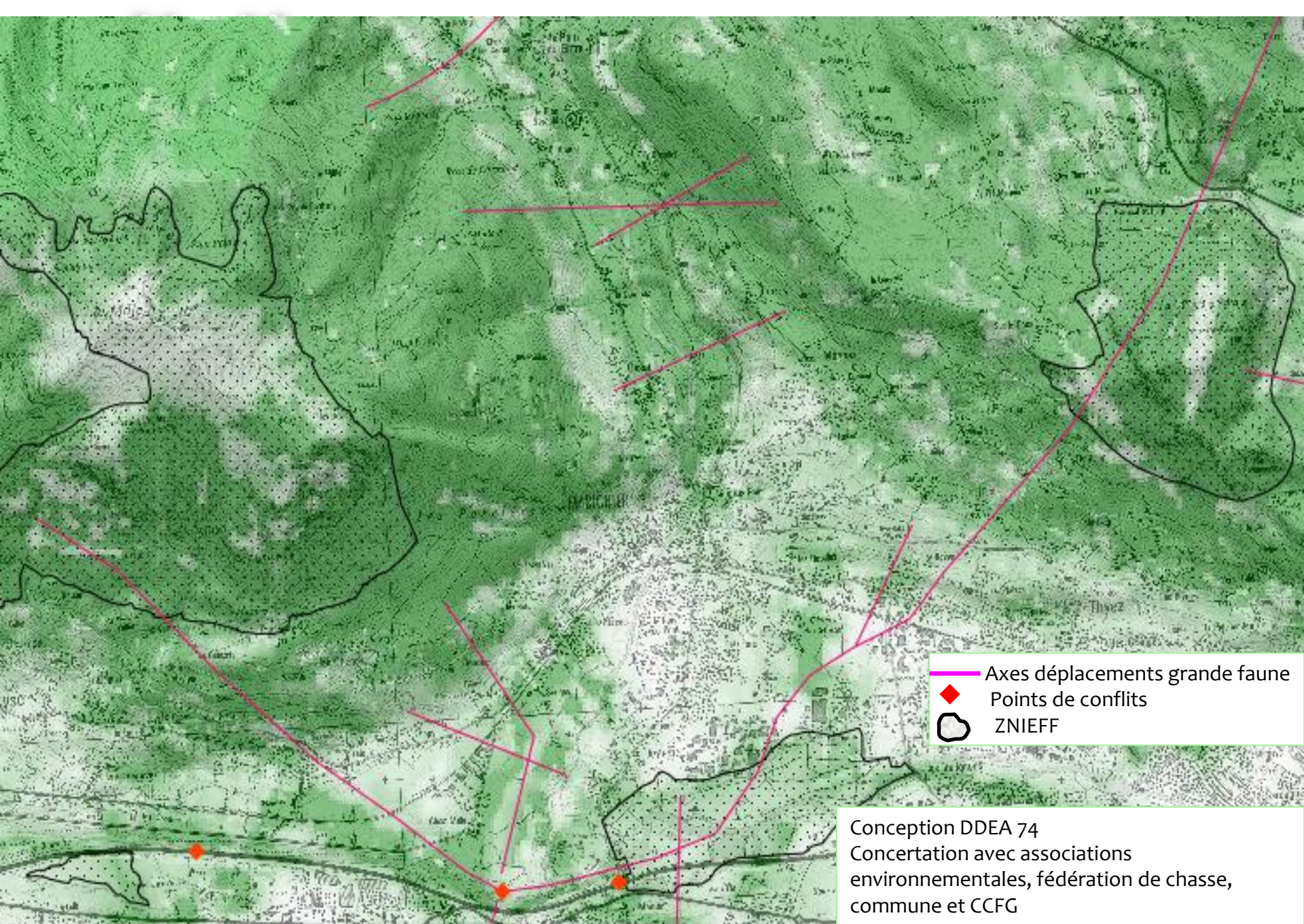
- Suppression des pesticides et herbicides
- Gestion différenciée des espaces verts
- Fauches tardives des routes (allongement des périodes de pollinisation)
- Débroussaillage animal

Aménagement des points de conflit routes/faune

- L'association de chasse de Marignier a équipé d'effaroucheurs les routes les plus accidentogènes de la commune (route du Giffre). Quelques axes supplémentaires restent à aménager (route du coteau, route de Cormand)
- Le corridor écologique entre le Bargy et le Môle est presque éteint en raison de l'A40. Des aménagements sont prévus par L'ATMB pour le restaurer

Des espaces agricoles refuge pour la faune

- Les prés de fauches jouent un rôle écologique de premier ordre (espaces de pollinisation, de reproduction, de mise bas, de repos)
- Certains types de gestion portent atteinte au fonctionnement des corridors écologiques (utilisation de pesticides, fauches précoces, fauches des portées abritées dans les prés)



- Axes déplacements grande faune
- ◆ Points de conflits
- ZNIEFF

Conception DDEA 74
Concertation avec associations
environnementales, fédération de chasse,
commune et CCFG



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Les corridors écologiques (suite)

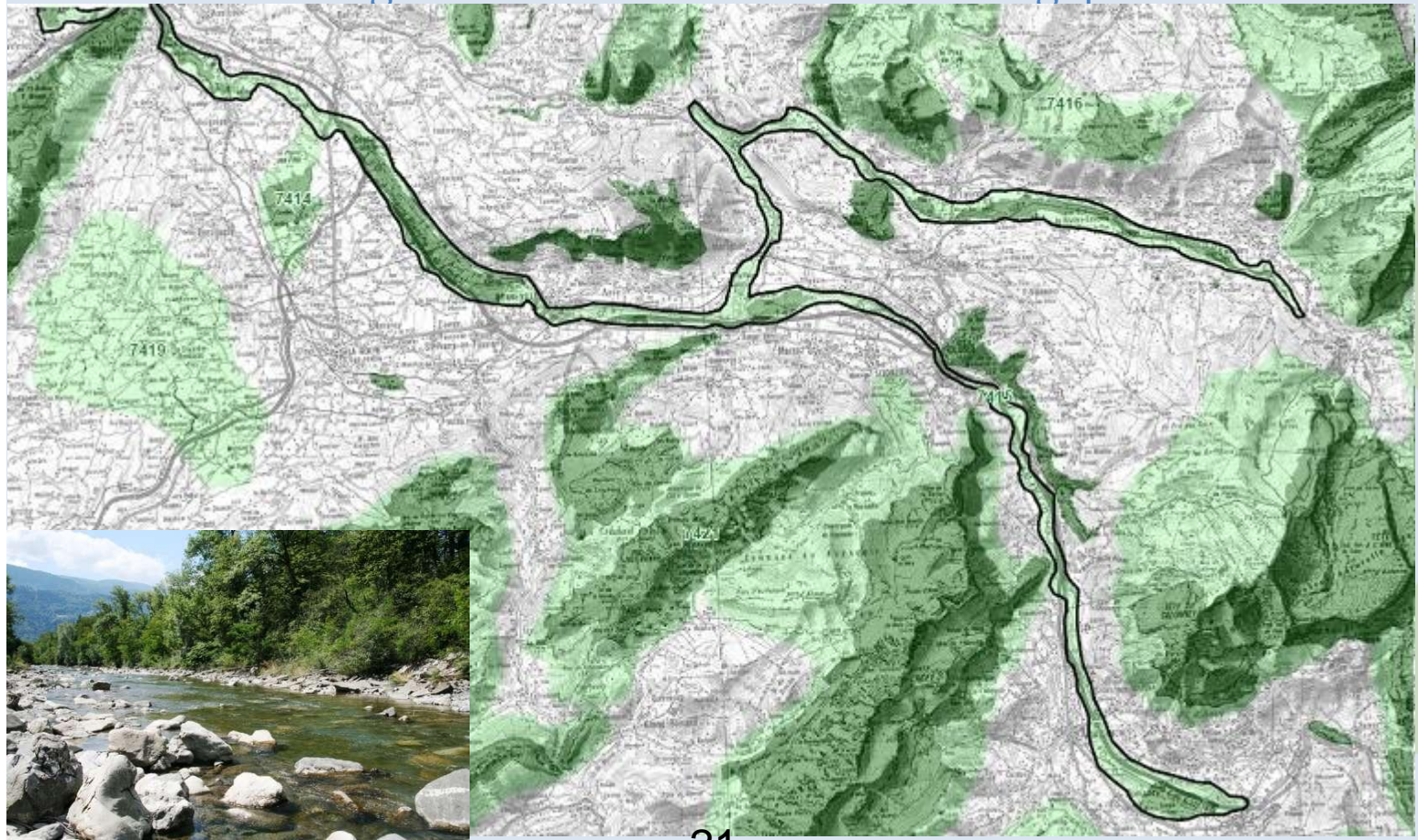
Objectifs

- Eviter la création de « barrières d'urbanisation »
- Respecter les corridors existants dans le développement futur de l'urbanisation
- Valoriser la gestion écologique des espaces verts municipaux
- Favoriser un urbanisme respectueux de la nature ordinaire sur l'ensemble du territoire (routes, clôtures de jardins...).
- Sensibiliser la population aux fonctions de ces corridors



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Arve et Giffre: refuge de biodiversité et corridors écologiques





PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Arve et Giffre: refuge de biodiversité et corridors écologiques

▪Corridor biologique à l'échelle régionale

▪Ecosystèmes très riches (alternance milieux humides/milieux secs)

Ex: Un tronçon remarquable sur le plan de la biodiversité entre Anterne et les Valignons (Thyez) = ZNIEFF type 1

Espace intercommunal (Marignier, Vougy, Marnaz, Thyez)

géré par ASTER et par le SM3A : préservation écologique et visites pédagogiques

Ex: Un espace en rive droite du Giffre à la confluence avec l'Arve (Bois du Souley), très riche en biodiversité et préservé de l'intrusion humaine

▪**Risque d'invasion par la renouée du japon.** La commune procède à un arrachage systématique depuis 2008 combiné au débroussaillage animal et au géotextile pour les zones les plus atteintes.



Objectifs

- Préserver la fonction de corridor écologique du Giffre et de l'Arve (trame verte et bleue)
- Permettre le maintien de la biodiversité des espaces remarquables
- Parvenir à un mode de gestion des espèces invasives satisfaisant



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Qualité de l'eau

Arve et Giffre très impactés par l'activité industrielle de la vallée

Le Giffre: contrat de rivière en cours d'élaboration par le Haut Giffre

L'Arve : un contrat de rivière abouti, un second en projet avec le SM3A. Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est en projet, qui permettra de fixer un règlement opposable.

▪ **La qualité chimique des deux rivières s'est nettement améliorée.** Le SM3A et le programme Arve pure 2012 luttent contre les pollutions industrielles.

▪ **Les efforts sont à poursuivre pour atteindre une qualité satisfaisante.**

Ex: Giffre pollué par métaux lourds au niveau de Marignier: Chrome, Nickel, Cuivre (industrie décolletage)

Ex: L'Arve polluée par Ammonium, Chrome, Nickel, Cuivre (rejets domestiques et industrie décolletage)

Un rejet non traité a été identifié à partir de la zone de chez Millet: une étude est en cours pour l'assainissement.

Ex: Le rétablissement d'un bon état biologique sur les deux rivières est plus long et plus complexe que le rétablissement de la qualité de l'eau.

L'Englennaz, une pollution profonde

▪ Affluent longé par 2 zones industrielles (Valignons et Prés Paris)

▪ Forte pollution aux hydrocarbures, sédiments pollués aux métaux lourds, dégagement de fortes odeurs

▪ Très mauvais état biologique

▪ Tracé impacté par le projet de contournement qui prévoit une dérivation de son lit.

Le Nantillet, quelques rejets domestiques mal maîtrisés



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Qualité de l'eau (suite)

Nappes phréatiques et eau potable

- **Deux nappes phréatiques** dans le sous sol de Marignier,
 - **Ressource en quantité et de qualité**, ne nécessitant pas de traitement pour l'eau potable
- 1 station de pompage partagée avec la commune de Thyez, 2 stations de refoulement et 4 stations de captage.
Réseau d'eau potable entièrement maillé hormis les hameaux d'Ossat et de Plan Séraphin
4 réservoirs opérationnels
1 réservoir en projet à Ossat pour sécuriser la desserte en eau potable
Travaux d'amélioration du réseau d'eau potable depuis 2004: la commune a rattrapé une situation délicate, le rendement du réseau atteint désormais les 50%. Les efforts sont à poursuivre pour augmenter ce rendement.



Risque de pollution

La nappe principale présente des zones de vulnérabilité entre Cluses et Bonneville
La captage de Pré Paris relève de manière continue une pollution infime au solvant trichloroéthane (traces).

Doses non pénalisantes aujourd'hui

Mais pompage à 37m de profondeur, dans un milieu déjà filtré et assaini par les sédiments

La DDAS recommande une enquête sur les industries susceptibles d'utiliser ce solvant.



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Assainissement

- **Collecte eaux usées = compétence communale**
- **Assainissement collectif (traitement) = Compétence Sivom de la région de Cluses**
- **Assainissement autonome = Obligation des particuliers (contrôles des installation = compétence CCFG)**
- **L'assainissement collectif** dessert 57% des habitations = 1200 logements
- **La station d'épuration d'Anterne**, dimensionnée pour 70 000 équivalents habitant, en recueille 42 000.
- **La teneur élevée en métaux lourds** des boues qu'elle traite en interdit l'épandage
- **L'assainissement autonome**: 900 logements, 37% des installations ont été contrôlées.
- **Sols imperméables des hameaux d'Ossat et de Monnaz**, peu propices à l'assainissement autonome
→ Risque de pollution des sols et des eaux
- **Un projet de raccordement** est envisagé depuis Saint Jeoire, pour recueillir les effluents de Mieussy et Saint-Jeoire. Ce projet permettrait de passer les hameaux d'Ossat et la plaine en assainissement collectif



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Qualité de l'eau et Assainissement (synthèse)

Objectifs

- Identifier les sources de pollution de la nappe, intervenir auprès des industries émettrices (dans le cadre du contrat de rivière)
- Renforcer la vigilance à l'égard des rejets clandestins dans les rivières
- Muscler la lutte contre la pollution industrielle à l'échelle communale
- Améliorer l'assainissement, en particulier en rive droite du Giffre
- Rétablir un état biologique satisfaisant sur l'Arve et le Giffre
- Optimiser la gestion de la ressource en eau potable (rendement du réseau, équipement en réservoir)



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Gestion des déchets

- **Collecte** = compétence CCFG déléguée à un prestataire privé
- **Traitement** = compétence CCFG déléguée pour Marignier au Sivom de la région de Cluses
- **Diminution des tonnages** d'ordures ménagère depuis 2008 (crise + succès compostage)
L'usine d'incinération n'est plus à saturation. Une réaugmentation est possible à la sortie de la crise.
- **Tri sélectif** = 11 points d'apport volontaire
Les performances du tri n'évoluent plus depuis 2004.
Il existe une demande non satisfaite pour trier les déchets lors des manifestations publiques
- **Compostage** = Marignier ville pilote dès 2008 pour sortir de nouveaux volumes de l'incinération
430 composteurs installés sur Marignier par le Sivom de la région de Cluses
Une réflexion à mener sur le compostage des déchets de cantines
- **Etude d'optimisation de gestion des déchets** menée par le Sivom de la région de Cluses doit permettre d'aborder les problématiques actuelles: déchets des professionnels, développement du compostage...
- **L'animation sensibilisation réduction des déchets:** à destination des scolaires et périscolaires avec les animateurs du Sivom, à destination du grand public avec les journées de ramassage collectif.
- **Les déchets des cantines scolaires** représentent d'importants volumes qui pourraient être sortis de l'incinération (tri et compostage) avec une valeur exemplaire et pédagogique intéressante.



PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE,
PROTECTION DES RESSOURCES ET DES MILIEUX,
GESTION DES DECHETS

Gestion des déchets (suite)

Objectifs

- conforter les objectifs du Sivom = sortir d'avantage de déchets de l'incinération, anticiper sur une réaugmentation des volumes à la sortie de la crise
- Encourager la réflexion de la CCFG autour des ordures ménagères, des déchets des professionnels, du tri et de la redevance incitative.
- Développer les actions à valeur pédagogiques en milieu scolaire (tri, compostage et réduction à la source)



Education des jeunes au développement durable

En milieu scolaire

- **Ecoles = partenaires privilégiées de l'Agenda 21**
 - Education au développement durable et amélioration du cadre de vie
 - Enfants déjà bien sensibilisés aux **enjeux environnementaux médiatiques** (déchets, énergie, transports...) mais peu familiers des **principes écologiques de base** (connaissance de la nature)
- Nécessité d'une mise en relation directe avec le milieu naturel et/ou agricole**
- **Pédibus en place depuis 2009, se développer en 2010**
 - **Potagers installés dans chaque école**
 - **Interventions de sensibilisation à l'Environnement**
 - **Echange intergénérationnels:** motivations réciproques de l'EHPAD et de l'école du Giffre autour de représentations théâtrales, possibilité de partager l'expérience des jardins potagers



Education des jeunes au développement durable (suite)

En milieu périscolaire

- **Le Service Animation Jeunesse (CCFG) et l'association Marnymômes sont des forces vives de la commune, appréciés des familles.**
- **Action pédagogique du SAJ favorisé par un climat de proximité entre les animateurs et les jeunes.** lutte contre le racisme, prévention santé et consommation addictives, action culturelle et sportive.
- **Jeunes dépendants des activités de consommation** pour leurs loisirs: L'agenda 21 est une opportunité pour développer les activités de pleine nature.
- **Restauration scolaire Bio ou en label qualité:** Grande satisfaction des parents, mais intérêt du bio non valorisé auprès des enfants. L'implication des professeurs pour valoriser cette action peut être intéressante.

Objectifs

- Développer chez les jeunes le processus de protection de l'Environnement: connaître, aimer, protéger
- Développer le goût des activités de pleine nature
- Associer les équipes pédagogiques et les professionnels scolaires et parascolaires à la démarche d'éducation au développement durable
- Valoriser les actions déjà entreprises (restauration qualité, potager, pédibus...)
- Développer les actions de sensibilisation à la solidarité et au partage



EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

Accès à la culture

Culture à Marignier= une population en demande

- Bibliothèque à Marignier et médiathèque intercommunale à Bonneville
- Ecole de musique, harmonie et batterie fanfare
- Association du Quartet théâtre
- Action culturelle du Service Animation Jeunesse: la culture par et pour les jeunes
- Réouverture du cinéma de Marignier à l'initiative de la commune et en partenariat avec la Fondation des œuvres laïques: projection tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à partir d'octobre 2010.

- Pas de salle de spectacle sur Marignier
- Absence de transport en commun = accès à la culture difficile pour les personnes isolées à mobilité réduite



EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

Vie collective et milieux associatif

- **Riche tradition associative à Marignier**
 - Rôle structurant de plusieurs associations: Marnymôme, ADMR, ...
 - Vieillesse de la vie collective, baisse d'investissement des jeunes générations.
- **affaiblissement du lien social**

Espaces de loisirs et de détente

- **Un environnement propice mais peu mis en valeur, en particulier sur les bords de rivière**
Ex: Sentiers du Môle et au dessus de Monnaz mal balisés
Ex: Parcours sportif de l'Arve, seul espace récréatif de la commune en bord de rivière, dégradé et pollué
Le parcours est largement concerné par le tracé du contournement routier de Marignier
→ La vocation récréative de ces espaces est-elle à conforter? Des espaces alternatifs sont-ils à prévoir?
- Associations d'activités de plein air: une synergie à trouver pour valoriser les espaces naturels
- Equipements de loisir: **piscine intercommunale** en cours de construction à AYZE.
- **Manque d'espace urbain de détente et de place pour se retrouver** en centre ville, pour tisser du lien social dans les quartiers. Le service espaces verts est performant et gagnerait à développer le volet « gestion écologique » et « qualité du cadre de vie » pour **transformer les espaces verts décoratifs en places à vivre**
- Des jardins urbains: **une demande émergente autour du jardinage et du potager**
Projet en cours pour des jardins citoyens ralenti par la question foncière.



EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

Objectifs

- Permettre au tissu social de se renforcer
- Préserver le tissu associatif et assurer son renouvellement (implication des jeunes)
- Développer les aménagements urbains de loisir et de détente permettant de se rassembler
- Développer l'évènementiel culturel et l'accès à la culture pour tous, à l'échelle locale, en complément des pôles culturels majeurs
- Rendre l'environnement de proximité plus favorable aux activités de pleine nature tout en préservant la biodiversité des espaces remarquables



COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

Patrimoine et identité

- Une identité clairement définie est essentielle pour transmettre un cadre de vie harmonieux et cohérent aux générations futures
- Marignier = une identité à la croisée des chemins
Bourg / petite ville, ruralité/ urbanité, vallée industrielle/ vallée rurale/ vallée montagnarde, Giffre/ Arve...
- Une histoire peu connue, peu mise en valeur
- A l'heure des planifications urbaines (SCOT), quel visage de Marignier aujourd'hui? Demain?

→ Quelques éléments marquants de l'identité de Marignier:

- Le Giffre, l'Arve et leur confluence, les activités et les aménagements liés à la rivière (fondement historique de l'implantation de Marignier)
- Le Môle, son paysage et les activités qu'il abrite (alpages, chasse, exploitation forestière, loisirs...)
- L'agriculture, en particulier l'élevage et le vin d'Ayze
- L'industrie et l'artisanat
- La vie associative
- Une population jeune et familiale



COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE
ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

Patrimoine et identité (suite)

Objectifs

- Préserver l'identité de Marignier dans les projets de développement urbains
- Faire connaître aux Margnerots l'histoire de la commune, de la vallée
- Favoriser l'implication des Margnerots dans la vie communale
- Valoriser le patrimoine de Marignier



COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

Forte consommation d'espace, besoin important de logements

- **La consommation d'espace soulève une question de solidarité et d'équité entre les populations actuelles, et à l'égard des population futures**
- Forte croissance démographique (2,1%) + diminution taille des ménages + multiplication des parcours résidentiels
→ **besoin important de logements**
- **Habitat individuel très consommateur d'espace** (63% des logements de Marignier)
Rythme de consommation de l'espace non équitable pour les générations futures
Réponse peu efficace au vue des besoins en logement
- **Déficit important de logements locatifs aidés** suite à blocage des constructions dans le centre sur la dernière décennie (PPRNI). 10, 89% de logements locatifs aidés. La loi en impose 20%.
Fragilisation des ménages les plus sensibles (jeunes, personnes âgées...)
→ Equilibre à maintenir entre l'offre de logement et l'offre d'équipement urbain



COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

Forte consommation d'espace, besoin important de logements (suite)

▪Des opportunités:

→ **Un Plan local de l'habitat est engagé par la CCFG:**

Marignier s'engage à rattraper le déficit de logements locatifs aidés dans les 15 prochaines années, à favoriser les formes urbaines densifiées, à limiter l'extension de la tâche urbaine.

→ **Bon potentiel de restructuration du centre ville** permettant de rattraper le déficit de logement, et avec une préoccupation environnementale poussée. (Maîtrise foncière du centre ville par la Commune et le bailleur social SEMCODA)

Objectifs

- Corriger le déficit de logements, logements locatifs aidés en particulier
- Faciliter les parcours résidentiels en diversifiant l'offre de logements
- Maintenir l'équilibre entre l'offre de logements et l'offre d'équipements urbains
- Maintenir la mixité sociale dans l'habitat
- Economiser l'espace pour permettre aux générations futures de répondre à leur besoins (limiter l'emprise de l'urbanisation sur les espaces agricoles et naturels)



COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

Aide aux publics en difficulté

- **Le CCAS de Marignier** est à l'origine d'un service de repas à domicile pour les personnes âgées, d'un service de transport des personnes âgées sans véhicule aux marchés de Marignier et de Bonneville, et de l'envoi de paniers de Noël aux personnes âgées isolées.
- **Manque d'un logement d'urgence communal** pour pallier aux situations d'urgence
- Pas de structure d'accueil des personnes en difficultés sur la commune : relai sur Bonneville et Cluses
- **Prise en compte des personnes à mobilité réduite (PMR):**
Les accès aux bâtiments publics ne sont pas tous conformes
Le tissu urbain ancien n'intègre pas systématiquement la prise en compte des PMR
Les nouveaux projets d'aménagement ont l'obligation de faciliter les déplacements et accès des PMR (plan de déplacement rue du coin, projet d'urbanisme du centre...)
La CCFG élabore un diagnostic sur l'accessibilité des voies de communication aux personnes à mobilité réduite.



COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

Aide aux publics en difficulté

Objectifs

- Permettre d'avantage de réactivité au sein de la commune pour le logement d'urgence
- Améliorer l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilités réduite
- Intégrer systématiquement la prise en compte des personnes à mobilité réduite dans les aménagements urbains



COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

Aide aux familles : garde des jeunes enfants

Garde des jeunes enfants

- Petite enfance = compétence CCFG
- Relais d'assistante maternelle permet d'accueillir 120 enfants
- Pas de crèche sur Marignier
- Projet de micro crèche permettant d'accueillir une dizaine d'enfants, et de créer des emplois pour les assistantes maternelles ne pouvant exercer à domicile. L'offre d'une crèche et celle des assistantes maternelles à domicile ne relèvent pas des mêmes besoins. Un choix doit être possible.

Prévention de la délinquance

- Le Service animation jeunesse joue un rôle de prévention de la délinquance par une action éducative de proximité avec les jeunes
- Certaines situations dépassent désormais les fonctions d'un service d'animation et relèvent d'un éducateur de rue.

Objectifs

- Adapter l'offre de garde d'enfant à la croissance démographique de Marignier (dans le cadre des réflexions intercommunales)
- Etudier la nécessité d'associer au service jeunesse, un service de prévention, dans le cadre des réflexions intercommunales



DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES

Quelle occupation de l'espace pour l'avenir?
Quelle qualité d'occupation de l'espace?





DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



Une agriculture en quête d'avenir

- **Inquiétude du monde agricole sur la préservation des surfaces agricoles face à l'urbanisation**
 - 550 ha exploités sur Marignier par 12 exploitants
 - 3 exploitations ont leur siège sur Marignier
- **Profession peu attractive pour les jeunes générations (moyenne de 49 ans)**
- **Des productions de qualité en difficulté**
 - production AOC de vin d'Ayze en déprise (mitage par l'urbanisation résidentielle, coûts de production élevés)
 - Production AOC reblochon (78% de la prod. Laitière CCFG) dépendante de grandes surfaces fourragères et céréalières



DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



Une agriculture en quête d'avenir (suite)

- **Un retour difficile à l'alimentation locale, de saison, et saine, en dépit d'une demande croissante non satisfaite**

- Une demande très forte de vente directe (production locale) autour des agglomérations du nord de la Haute-Savoie
- Une grande difficulté à répondre à la demande faute de terres disponibles

→ **Un scénario qui tend à se reproduire dans la vallée de l'Arve**

- Des productions agricoles qui ne répondent pas à la demande de consommation en vente directe de produits sains, locaux, et respectueux de l'environnement.
 - Peu de producteurs en vente directe en dehors des producteurs fromagers
 - Un déficit important de production maraîchère pour répondre à la demande de consommation locale, peu de terres disponibles pour en implanter de nouvelles
 - Une grande majorité des terres réservées à la production fromagère
- **dépendance de la population à l'égard de la grande distribution**

- **Enfrichement des coteaux, progression des lisières de forêts**



DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



Une agriculture en quête d'avenir (suite)

Objectifs

- Maintenir le potentiel agricole en densifiant les pôles urbanisés existants
- Encourager la profession agricole à produire autrement pour satisfaire les besoins locaux, encourager en particulier la création de surfaces agricoles maraichères,
- encourager la reprise des coteaux en friche
- Encourager les initiatives de création de réseaux de vente directe



DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



Une économie affaiblie, aux mutations nécessaires

model

- Une économie dominée par **l'industrie du décolletage**
- **Des entreprises fragilisées par la crise**, contraintes de repenser leur de développement pour intégrer d'avantage de valeur ajoutée
- le secteur du bâtiment très impacté par la crise, **peu orienté vers les nouveaux marchés de l'écoconstruction**
- **Un tissu commercial peu structurant dans le centre ville**, une forte évansion de la consommation vers la zone commerciale de Thyez
- **Des zones industrielles saturées**, des demandes en attentes de terrain, des friches difficilement revalorisables.
- La CCFG, **attendu pour devenir un pôle d'accueil des activités économiques**, en couronne de l'agglomération franco-valdo-génévoise à saturation.



DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES



Une économie affaiblie, aux mutations nécessaires (suite)

Objectif

- Promouvoir le développement du commerce dans l'urbanisation du centre ville
- Initier une réflexion d'économie de l'espace autour des zones industrielles (avenir des friches, installations futures)
- Proposer des aménagements qualitatifs des zones industrielles sur le plan des accès, des réseaux (très haut débit) et de l'intégration paysagère, pour attirer des entreprises à haute valeur ajoutée, stabilisantes pour l'économie du territoire.
- Renforcer la vigilance quant à la qualité du cadre de vie lors de l'extension des zones industrielles (pollutions, rapport de voisinage, qualité paysagère...)
- Favoriser l'implantation d'industries tournées vers les nouvelles technologies de construction et d'énergie renouvelables.



DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES

Ecoresponsabilité au sein des services municipaux

Consommation responsable

- Des marges d'économie d'énergie importantes à dégager sur le chauffage des bâtiments
- **De bonnes pratiques environnementales au sein des services municipaux**
 - Commande de fournitures aux labels environnementaux
 - Produits d'entretien respectueux de la santé
 - Espaces verts n'utilisant ni pesticides ni herbicides
 - Ampoules peu à peu remplacées par des ampoules économes
 - Recyclage du papier (...)

Avec plusieurs pistes d'amélioration possible (tri des déchets, chauffage des écoles, déchets de cantine scolaire, impression recto-verso, vaisselle réutilisable, récupérateurs d'eau...)



DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES

Ecoresponsabilité au sein des services municipaux (suite)

Organisation du travail

- **Une vigilance renforcée sur la sécurité et l'hygiène au travail**

Formation du personnel au secourisme, à la prévention des accidents du travail, à la prévention des troubles physiques du travail (projet PRAP)

- **Une réflexion à mener sur la communication interne et sur la valorisation et la performance du travail des services municipaux**



DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
SELON DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES

Ecoresponsabilité au sein des services municipaux (suite)

Objectifs

- Dégager des économies d'énergie par l'aménagement des bâtiments et les pratiques des usagers
- Promouvoir la valorisation des déchets municipaux
- Améliorer la communication interne
- Améliorer la performance des agents municipaux par une logique de valorisation du travail



SYNTHESE

Les priorités

- Protection de la ressource en eau
- Retour à une alimentation saine, locale et de saison
- Adapter les services sociaux à la croissance de la population
- Protéger les espaces agricoles et naturels de la croissance urbaine
- Favoriser les modes de déplacements doux
- Rationaliser les consommations énergétiques des bâtiments municipaux
- Valoriser les espaces de détente et de loisirs tout en préservant la biodiversité des espaces remarquables
- Préserver le lien social et redynamiser la vie associative
- Sensibiliser les jeunes au développement durable